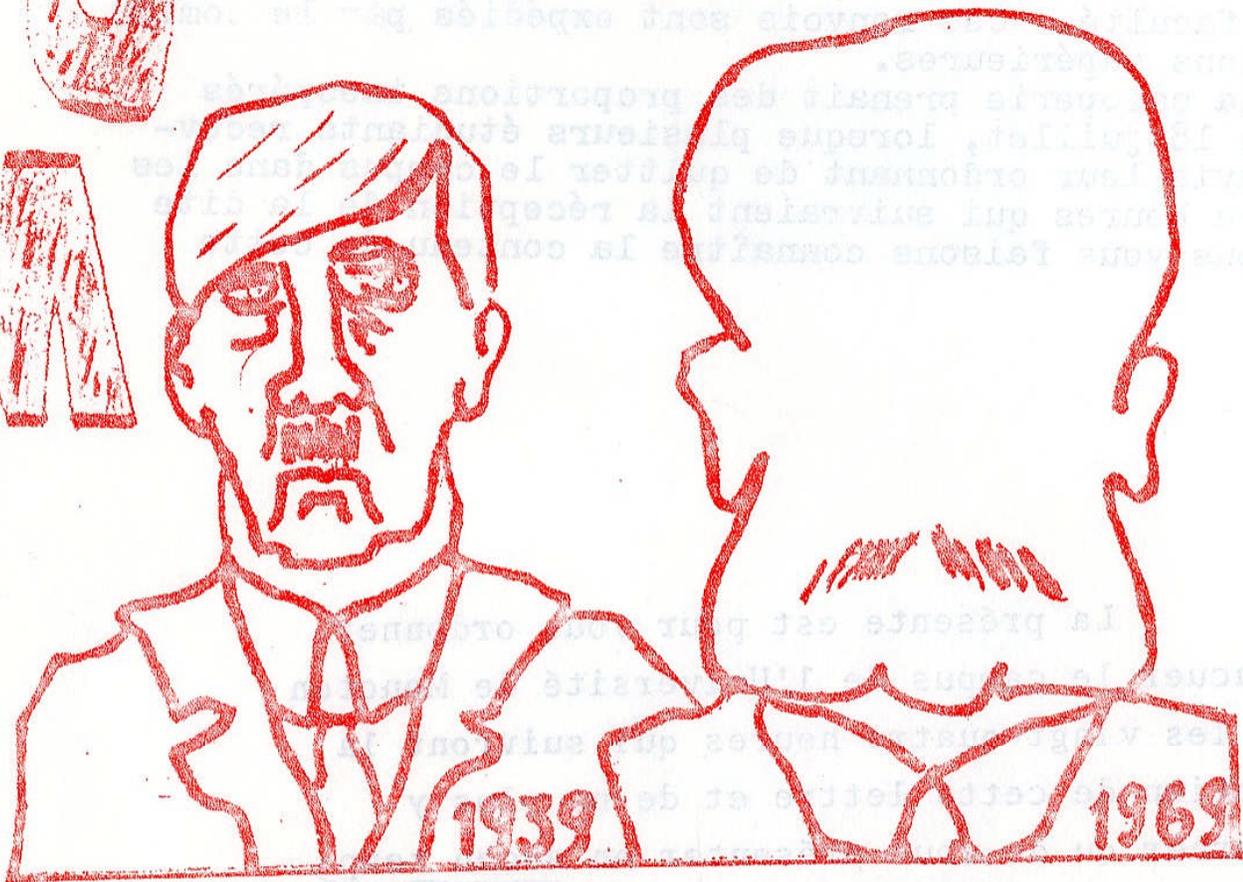


LES TITLES

MA

LE



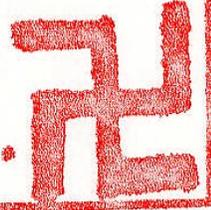
VOL. 2 NO 2 PUBLIE PAR LA F.E.U.M. LE 18 JUILLET 69

30 ans après ...

LES 2 GRANDS "A" DU FASCISME

A GAUCHE... ADOLPHE...

A DROITE... A DÉLARD...



SUITE DE LA PURGE

Nous estimons que près de deux cents étudiants seront refusés à l'Université de Moncton cet automne. A la Faculté des Arts on compte déjà soixante étudiants, la plupart du Nouveau-Brunswick. La Faculté de Commerce refusera la plupart des étudiants Québécois, ceux-ci se dirigeant surtout dans cette faculté. Ces renvois sont expédiés par le Comité des admissions supérieures.

Mais la saloperie prenait des proportions inespérées vendredi le 18 juillet, lorsque plusieurs étudiants recevaient des avis leur ordonnant de quitter le campus dans les vingt-quatre heures qui suivraient la réception de la dite lettre. Nous vous faisons connaître le contenu de cette lettre...

La présente est pour vous ordonner d'évacuer le campus de l'Université de Moncton dans les vingt-quatre heures qui suivront la réception de cette lettre et de ne plus y retourner ou de vous présenter en aucun temps sur la propriété de l'Université de Moncton, sans quoi des mesures légales seront entreprises contre vous.

RE 21/7/69

LA MOUSTACHE

P3-

Jusqu'à maintenant, trois étudiants ont, à notre connaissance, reçu cette missive; Ronald Cormier, Jean Cormier et Michel Blanchard tous du Nouveau-Brunswick. Or le ridicule apparaît entourer toute l'affaire en question. Ronald Cormier, qui commençait sa première année de maîtrise en sociologie il y a un an, s'était vu attribuer une bourse pour aller étudier le journalisme en France (il a travaillé pour l'Evangéline pendant six mois). Revenu de France il y a trois mois, il fit sa demande d'admission pour terminer sa maîtrise à notre Université. Le dix-sept juillet, on l'avisait qu'il ne serait pas admis en sociologie; le lendemain on lui ordonnait de quitter le campus dans les vingt quatre heures. Pourquoi? Il n'était pas ici l'an passé durant les événements de janvier puisqu'il était en France. Pourquoi? Parce qu'il fut l'un des premiers à dénoncer les intrigues politiques qui entourèrent l'élection de notre recteur il y a trois ans. Ronald Cormier était alors directeur du journal étudiant. Pourquoi? Parce que vous avez sans doute lu l'article qu'il a écrit dans la Moustache de la semaine dernière intitulé "l'Université et la prostitution". Et comme vous pouvez vous en rendre compte, le proxénète n'a pas attendu longtemps pour sévir... Mais l'administration ne donne aucune raison; elle condamne sans jugement légal, et ceci, nous vous assurons, elle devra en rendre compte dans une période très rapprochée. Mais passons à Jean Cormier; la farce vaut la peine d'être racontée.

Jean Cormier était inscrit officiellement depuis trois semaines aux cours d'été. Or vendredi le 18 juillet, sortant paisiblement de son examen, il se vit remettre une lettre lui ordonnant, à lui aussi, de quitter le campus dans les vingt quatre heures... ET CELA, SANS PRE-AVIS! LORSQU'IL AVAIT ETE ACCEPTE OFFICIELLEMENT AUX COURS D'ETE DEPUIS TROIS SEMAINES! Pourquoi? Nous ne le savons pas, et lui non plus. C'est d'ailleurs pour le savoir qu'il interrogea un des membres du comité de réinscription. Celui-ci n'en savait rien; ces lettres n'avaient pas été envoyées par son comité. Nous croyons qu'il s'agit là du travail de l'exécutif de l'Université; (Messieurs Adrien Cormier, Gilbert Finn, Alfred Landry, Aurèle Arseneault et Adélard Savoie). Il faut mentionner que les plus influents sont Adrien Cormier (juge de la cour supérieure) et Adélard Savoie (Recteur de l'Université). Nous osons croire que certaines personnes de l'administration sont sur le point de sombrer dans une véritable crise de

paranoia...! Nous lançons un appel à toutes les infirmières qui ont démissionné de rester à leur poste. De dangereux malades seront bientôt hospitalisés pour troubles nerveux.

Réa Chevier

XX

UN SIMPLE EXEMPLE DE LA LOGIQUE ET DE L'INTELLIGENCE DE NOTRE ADMINISTRATION

Un membre haut-placé dans la hiérarchie Administrative déclarait un jour à un journaliste de notre connaissance:

" Quand je parle, je ne pense pas puis quand je pense, je ne parle pas ."

Le 14 juillet 1969.

M. Adélarde Savoie
Recteur
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick.

Lettre envoyée au Recteur de L'U. de M. par Paul-Eugène LeBlanc, Secrétaire-Général de la Fédération des Etudiants de L'U. de M. (F.E.U.M.)

M. Le Recteur,

Encore une fois, l'Administration de l'Université de Moncton, cette fois-ci par l'entremise du Comité Supérieur des Admissions, vient de faire preuve de son ignorance, de son incompétence et de la plus grossière malhonnêteté.

Me basant sur vos paroles, lors de notre rencontre de mardi matin, j'ai fait demande au Comité au nom des étudiants que je représente, (Ms. Michel Blanchard, Jacques Desrosiers et Donald Bellavance). En leurs noms, j'ai demandé que le Comité nous fournisse les raisons invoquées quant au refus d'admission à l'Université, qu'ils ont subis.

Dans sa réponse, le Père Desjardins, président du Comité ajoute une insulte à une situation déjà grave. Seuls, les individus concernés, dit-il ont le droit de recevoir l'information que j'ai demandé. En d'autres mots il refuse d'accepter le rôle de représentant des Etudiants qui découle de ma fonction en tant que Secrétaire-Général de la FEUM. Inc.

Jamais dans un pays, que l'on appelle communément démocratique a-t-on jamais vu un pareil mépris pour le droit le plus fondamental de toute association: le droit de représentation (i.e. the right to be represented).

Si les étudiants en question m'ont demandé de les représenter c'est qu'il avait confiance que justice leur serait faite et qu'il y avait un grand danger qu'il se voient étranglés s'ils s'étaient soumis à la bonne volonté de votre administration. D'ailleurs, vous pouvez ajouter à la liste Ms. Gilles St-Arnaud et Pierre Bluteau en attendant que d'autres condamnés reçoivent leurs sentences.

Cette dernière gifle s'ajoute à une liste déjà longue, d'insultes et de "coups croches" dont votre Administration a été l'auteur face aux Etudiants. Je ne vous en rappellerez que les plus mémorables, tels le fameux "Double - Cross" lors de l'occupation; le chantage que vous avez tenté lorsque la F.E.U.M. a eu recours à votre aide pour obtenir son incorporation; le balayage des professeurs de Sociologie et de tout le département; la tentative de m'interdire accès à la graduation 1968-69, et enfin la condamnation de plus de deux cents étudiants sans qu'il ait pu se défendre et il semblerait sans recours pour faire appel à cette mesure de purge.

Le Père Desjardins m'a indiqué sur sa lettre datée le 8 juillet '69 et vous avez maintenu cette position, que j'avais la possibilité d'intercéder auprès du Comité Exécutif de l'Université pour les étudiants non-admis. J'ose espérer que cette-fois-ci vous ne reviendrez pas sur vos paroles et par conséquent je vous demande de demander au Comité Exécutif de bien vouloir m'informer quand, et où, ils seront prêts à entendre les plaidoyers.

Comme dans toutes délibérations semblables, l'avocat de la défense reçoit accès aux dossiers de ses clients; je vous demande aussi de m'obtenir ce privilège.

J'espère que vous saurez, M. Le Recteur, vous montrez digne de votre fonction et que vous ferez montre d'un esprit de justice afin de rectifier une situation qui devrait ressusciter Cicéron et de sauver L'Université de Moncton du chaos vers lequel cette institution est sûrement destinée, si l'honnêteté, la sincérité et la justice ne devienne pas ses mots d'ordre.

Au service de l'étudiant,

PEL:11.

Paul-Eugène LeBlanc
Secrétaire-Général
FEUM. INC.

XX

Saviez-vous que.....

M. Bill Boucher est un membre haut-placé dans la hiérarchie administrative de l'Université de Moncton.

M. Adélarde Savoie, Recteur, vient de prendre une autre de ses fréquentes vacances. Cette fois-ci, c'est pour deux ou trois semaines, on ne sait pas trop.

Les jeunes du Centre l'Assomption qui se sont vus mis à la porte de leur centre qui vient d'être vendu à Radio-Canada, ont trouvé refuge à l'Elucubratoire, la boîte à chanson des étudiants de l'U. de M.

Pour ceux qui se plaignent que la Moustache ne parait pas assez souvent, sachez que l'équipe qui vient d'être décimée par la diarrhée administrative attend d'un moment à l'autre des renforts. Car comme vous le savez tous, nous faisons partie d'un mouvement subversif international, qui assure, n'est-ce pas notre continuité(la J.O.C.).

LUNDI 14 JUILLET 1968

Deux professeurs
de l'U. de M.
reçoivent des
bourses

MM. Gaston Allaire et Stéphane Sarkany, professeurs à l'Université de Moncton, ont reçu chacun une bourse de \$2,500 du Conseil des arts. Ces bourses seront consacrées par leurs récipiendaires à l'étude, par M. Allaire, de la musicologie, et par M. Sarkany, de la littérature comparée. Le Conseil des arts faisait savoir récemment les noms des récipiendaires des bourses qu'il accorde chaque année pour les recherches universitaires dans les domaines des sciences sociales et des humanités.

24 MEUSIACHE 111

Nous étions très heureux de voir dans l'Evangeline du 14 juillet la nouvelle que vous pouvez lire à droite. En effet, M. Sarkany, détenteur d'un doctorat en littérature, et l'un des sept professeurs congédiés par l'administration (pour incompétence, probablement) vient de recevoir une bourse de \$2,500. du conseil des arts du Canada. Nous voulons tout d'abord rectifier l'Evangeline qui déclare que M. Stéphane Sarkany est "professeur à l'Université de Moncton". Erreur erreur; tout le monde devrait savoir que l'U. de M. se passe des services de gens trop compétents; où plutôt devrions-nous dire, des professeurs qui osent s'opposer à la clique acadienne, qui osent dénoncer nos gouvernements pour leur mauvaise foi devant les problèmes qui affligent notre population, enfin qui demeurent intègres et honnêtes devant le chantage de notre administration.

Mais revenons à M. Sarkany... Comme professeur, il a publié un volume édité en France l'an passé; l'Université devrait-être fière et encourager ses professeurs à publier dans la branche où il se spécialisent; mais que voulez-vous, la littérature acadienne à TELLE-

MENT PRODUIT des grands noms dans l'histoire de la prose et de la poésie, qu'elle ne saurait s'émouvoir d'un écrivain de plus ou de moins.

M. Sarkany a aussi participé dans la rédaction d'un rapport au gouvernement provincial sur la situation de l'Université de Moncton (grève de février, 1968) avec M. Even, McGowan, Hauteceur et compagnie (tous congédiés au printemps de cette année). Mais là encore, tous connaissent la situation privilégiée des acadiens; ils sont parmi les plus "cultivés" de la planète, et nous oserions dire que l'influence de leur "culture" s'étend bien au-delà des frontières de l'Amérique du Nord et qu'elle continuera d'influencer les destinées de l'humanité pour plusieurs siècles à venir.

Michel Blanchard
dir. de l'inserte

PUBLIÉ PAR LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS

MOUSTACHE

VOL II NO. 2 LE 10 JUILLET 1969

STY. ROUSTACHE

PRÉSENTÉ



"LE MOYEN-ÂGE
 R DURE LONG-
 TEMPS. IL QUAR
 ANS A L'ÉCRITURE."
 "SANTA ROUSTACHE
 ÉCRIVANT L'ÉPIQUE
 DES PROFESSEURS."